



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION QUAI DES VOILES

15 octobre 2025

En présence de :

La Municipalité : Monsieur Guéguen, Délégué à la Vie Culturelle

L'association des Plaisanciers du Port de la Baule-le Pouliguen : Monsieur Gueuziec, Président

Le Comité Municipal de Fêtes : Madame Quémard, Présidente

L'association des Vieux Gréements de Saint Nazaire : Monsieur Van Laer, Président

Madame Pasquier correspondante du journal Ouest France

30 membres de l'association sont présents, 17 ont donné pouvoir.

L'assemblée générale extraordinaire, consacrée au vote des nouveaux statuts, après vérification des présents et des pouvoirs, est ouverte par le Président Richard Mass à 18h45.

Martine Orio au nom du Bureau sortant présente le projet de nouveaux statuts justifié par la croissance de notre jeune association. La nouvelle rédaction précise le rôle des différentes instances et les attributions des membres du bureau. Un Conseil d'Administration est mis en place. Il est composé des membres du Bureau auxquels se joignent des membres désignés par le Président, nommés en raison d'une compétence particulière.

Résolution 1 : Adoption des nouveaux statuts

L'assemblée générale extraordinaire, après discussion, adopte le 15 octobre 2025 les nouveaux statuts.

Vote : abstention : 1 contre : 0 pour : 46

Réunion close à 18 h 53

Fait au Pouliguen, le mercredi 15 octobre 2025

Le Président

Richard Mass

Le Secrétaire

Patrick Vuillefroy